



COMMUNE DE THUILLEY-AUX-  
GROSEILLES

Département de Meurthe-et-  
Moselle

Arrondissement de Toul  
Canton Meine au Saintois

Conseillers en exercice : 10  
Conseillers présents ou représentés :  
9  
Conseillers votants : 8

*Le Maire certifie que la convocation  
du conseil a été faite le 29/10/2024*

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le huit novembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, en mairie, sous la présidence du Maire, Laurence BROQUERIE.

Présents : Laurence BROQUERIE, Christophe GENIN, Samuel GRIS, Gabrielle HENRY, Gibrien PARISOT, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI

Absents : Thomas WECKERING

Excusés : Pauline HENRY a donné procuration à Laurence BROQUERIE

Amélie PEROUX a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 46/24 :  
**DELIVRANCE DES COUPES DE BOIS**

Monsieur Samuel GRIS explique les prévisions proposées par l'agent ONF.

Après délibération, le conseil :

- Approuve l'état d'assiette présenté,
- Demande à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après,
- Pour les coupes inscrites, fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2025/2026. Pour les unités de gestion :
  - 35\_a3, 42, 44\_a3 et 45\_a3 : première éclaircie,
  - 18\_i2 et 41\_il : ouverture de cloisonnement,
  - 42\_a3 : amélioration de BI,
  - 1, 37 et 39 : vent en bois façonné, grumes et BI,
- Fixe la part d'affouage forfaitaire à 80 €,
- Rappelle la décision de 2024/2025 : 21\_i, 24\_i et 3 partage sur pied entre les affouagistes,
- Demande la désignation des produits accidentels vendus en bois façonnés de bois d'œuvre et la délivrance des autres produits marqués en affouage.

**Pour : 9    Contre : 0    Abstention : 0**

Amélie PEROUX

Secrétaire

Laurence BROQUERIE

Maire

